

P.3

Vie
Municipale

P.12

Associations

P.24

Informations
Diverses

Mot du Maire

Sommaire :

Mot du maire	P.02
Comptes rendus CM	P.03
Les moments forts de 2021 en images	P.05
Finances	P.06
Tarifs communaux	P.09
Urbanisme	P.12
État Civil 2021	P.13
Mots des associations	P.14
Informations diverses	P.26
Calendrier des fêtes	P.28

Et bien voilà, une nouvelle année s'achève !

2021 s'installe déjà dans nos mémoires alors que 2022 nous ouvre grand ses bras !

J'aime à penser que les fêtes auront offert à chacun d'entre vous le temps de partager de bons moments avec vos familles et amis.

Je profite de ces quelques mots pour avoir également, une pensée pour ceux, pour qui les fêtes se sont passées dans la maladie, la solitude...

Souhaitons à toutes et à tous le meilleur de ce que pourra vous apporter cette nouvelle année : la joie, le bonheur, la santé ...

2021 aura vu la situation sanitaire continuer de nous contraindre à de nombreuses restrictions et empêchements dans nos vies tous les jours.

Gageons que nous saurons collectivement en sortir grandis et que 2022 marquera enfin le recul de cette pandémie !

Cette année l'équipe municipale a pu continuer à aller à la rencontre des habitants dans les villages ou quartiers afin d'avoir des moments d'échanges et de compréhension des problématiques rencontrées.

Ainsi le secteur du village de Saint Leau en juillet puis celui du hameau des Lavandières en septembre ont été visités. Nous avons notamment pu constater l'achèvement des aménagements de voirie et des réseaux à la satisfaction de ses habitants !

2021 aura vu le retour des activités associatives, que ce soit pour nos jeunes à travers les activités sportives (CAP Sports ou ESAP) ou de l'organisation du 14 juillet, ou pour le dynamique « club du temps libre » dans ses activités du jeudi. La mise à disposition de la salle des fêtes a permis le déroulement des repas de l'action sociale, du club du temps libre, de l'ESAP... tous plus conviviaux les uns que les autres.

Tous ces moments de partage et d'animation sont importants pour la vie communale.

J'aimerais avoir une pensée pour nos artisans et commerçants qui n'ont pas été épargnés ces 2 dernières années par les différentes réglementations mises en place, il sont un atout pour notre commune, il est donc important de continuer à leur faire confiance.

2022 verra l'entrée en fonction de la nouvelle station d'épuration, du site internet de la commune ainsi que l'évolution de l'identité visuelle de Plumieux avec notamment un nouveau logo.

En cette nouvelle année qui commence, j'aimerais à nouveau vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2022 ! Qu'elle vous apporte santé, bonheur et tout ce qui peut vous permettre de vous accomplir.

Votre Maire et l'équipe municipale.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et Vendredi :
08h30 - 12h30
13h30 - 17h30

Mardi et Mercredi
08h30 - 12h30

Samedi
09h00 – 12h00

Fermée le jeudi

Contact :

☎ 02 96 25 55 11

✉ mairie@plumieux.fr

 fb.me/plumieux.commune

(via le bouton envoyer un e-mail
et non via messenger)

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en 2021. Les thèmes principaux abordés ont été les suivants :

FINANCES

RÉAMÉNAGEMENT DE PRÊTS

Afin d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune, il a été décidé de procéder à un réaménagement de prêts. Ainsi la commune remboursera par anticipation le prêt de la Banque Postale après l'échéance normale et restructurer le prêt Arkéa après l'échéance normale en y ajoutant le capital restant dû et l'Indemnité de Remboursement Anticipé de la Banque Postale.

PASS ASSO

Le dispositif « Pass Asso » s'adresse aux associations locales fragilisées par le contexte sanitaire. Principe : La Région s'engage à financer 50 % du dispositif, avec un plafond d'1 € maximum par habitant de l'EPCI. Il s'agit d'une subvention de fonctionnement. Le conseil municipal a décidé de verser à l'OGEC de l'école Sainte Anne de Plumieux et à l'ESAP la somme de 1 067.50 € chacun dans le cadre de ce dispositif.

AIRE DE PIQUE-NIQUE DE LA COHUE

Le Maire informe l'Assemblée de l'octroi par le département d'une subvention du plan de relance n°2 pour le projet d'aménagement de l'aire de pique-nique. La subvention financera 80 % des travaux d'aménagement.

SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Le Conseil Municipal ACCORDE, sur demande des établissements scolaires, une subvention **pour l'année scolaire 2021/2022** de 25 € par élève au titre des voyages scolaires (subvention versée après le départ effectif de l'élève).

CADEAU DE NAISSANCE

Un cadeau sert offert à chaque naissance de bébé domicilié à Plumieux né à compter du 01/01/2021. Ce cadeau de naissance pourrait être remis lors de la cérémonie des vœux ou par courrier. Cela représente environ une dizaine de cadeaux par an.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE PROGRAMME VOIRIE 2022

Le conseil municipal DECIDE de participer au groupement de commandes pour le programme voirie 2022 qui sera constitué des communes de Coëtlogon et Le Cambout. La maîtrise d'œuvre sera assurée par l'Agence Technique Départementale des Côtes d'Armor pour un montant de 876 € TTC. La route retenue pour le moment est celle reliant l'antenne téléphonique au Chef du Bos. Le marché sera déposé au plus tard en mars 2022.

CABINET DE TÉLÉCONSULTATION

La commune étudie la possibilité d'implanter un cabinet de téléconsultations sur la commune afin de proposer une offre de santé à la population. Des devis sont en cours d'étude et des subventions sont recherchées avant toute signature de contrat.

ENVIRONNEMENT

AVIS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA SARL DU BREIL SABLÉ À PLUMIEUX POUR UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION SOUMISE AU RÉGIME DE L'ENREGISTREMENT

Le Conseil municipal émet un avis FAVORABLE à l'unanimité sur la demande présentée par MM. GUILLAUME pour la SARL DU BREIL SABLE soumise à enregistrement, en vue de créer à Plumieux au lieu-dit « Le Breil Sablé » une unité de méthanisation.

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT SUR LA COMMUNE DE PLUMIEUX

M. Stéphane LOUESDON, exploitant agricole en filière porcine et porteur du projet, a présenté au Conseil municipal son projet d'implantation d'une unité de production d'hydrogène vert à Plumieux.

Il est prévu un électrolyseur de 4MW qui fonctionnera à 80% en H24 pour une production à terme de 1200kg H2/j (60 kWh par kg d'H2) et sera raccordé au poste Enedis du parc éolien de Plumieux/ Saint-Etienne du Gué-de-l'Isle. La totalité des électrons du parc éolien sera achetée par la société Alpiq (agréateur et partenaire) pour une revente des électrons nécessaires au site de production d'hydrogène à la société de projet Bretagne-Centre-Hydrogène. Le Conseil municipal, à l'unanimité, ÉMET un avis favorable au projet d'implantation d'une unité de production d'hydrogène vert sur la commune de Plumieux.

ENFANCE

ATELIERS RÉCRÉATIFS

Les ateliers récréatifs ont été reconduits en 2021 durant les 3 premières semaines de vacances en juillet 2021 ainsi qu'aux vacances de la Toussaint pour les enfants âgés de 4 à 7 ans (3 €/la séance) et de 8 à 12 ans (5€ la séance), en complément de Cap Sports.

Un animateur a été recruté pour la préparation et l'animation auprès des plus petits.

MISSION ARGENT DE POCHE

L'opération « Argent de Poche » a été mise en place en juillet et octobre 2021 pour les missions suivantes : animation aux ateliers récréatifs, entretien des bâtiments et espaces verts, travail de bureautique, service au vin d'honneur du repas de l'action sociale. Au total 7 jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé à ces missions rémunérées 15 € la demi-journée.

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

Afin de permettre à l'école Sainte Anne de Plumieux de pouvoir être équipée avec un matériel informatique moderne, le Conseil municipal a obtenu une subvention de 5 361 € au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

En convention a été établi entre l'OGEC de l'école et la commune pour préciser les conditions d'utilisation du matériel mis à disposition de l'école et pour spécifier notamment les modalités des prises en charge financières pour l'entretien de ce matériel.

PATRIMOINE

CESSION DE L'ÉTANG

Le Maire rappelle que l'étang de Taleu avait été acquis par la commune de Plumieux en 2011.

Consultée en septembre dernier par la municipalité, la population s'était exprimée majoritairement pour la mise en vente de ce bien situé sur la commune de St Etienne du Gué de l'Isle. La mise en vente avait donc été maintenue.

Un acquéreur ayant été trouvé, l'étang a été vendu au prix de 45 500 € (dont 4 500 € pour le mandataire).

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HARAS

La municipalité ayant pour souhait de réhabiliter l'ancien haras, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22) et l'Agence Départementale d'Assistance aux collectivités du département (ADAC 22) ont été missionnés pour ce projet.

ACQUISITION ET CESSION D'UN TRACTEUR

Il a été décidé de vendre à l'entreprise BLANCHARD Agriculture le tracteur Case IH au prix de 18 000 € HT et de lui acheter un tracteur neuf NEW HOLLAND type T5 - 100 au prix de 75 450 € qui sera financé par le biais d'un crédit-bail d'une durée de 7 ans avec possibilité d'acquisition à échéance des 3 ans de financement.

PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Considérant l'état de vétusté de la chaudière de l'église, le conseil municipal a fait le choix de la remplacer par une solution électrique et de remplacer les luminaires existants par un éclairage LED.

L'entreprise ETIENNE a été retenue pour l'installation et la pose de lustres de chauffage électrique à l'église au prix de 21 115 € HT et pour la fourniture et la pose de projecteurs à l'église au prix de 4 375 € HT.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de Loudéac Communauté au titre du fonds de concours (subvention 65 %) ainsi qu'auprès du SDE au titre du programme ORECA (subvention 5 %) ;

Ces travaux seront budgétisés sur l'exercice 2022.

COMMUNICATION

SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET LOGO COMMUNAL

M. le Maire rappelle que l'entreprise BSC Concept de Lannion a été missionnée pour créer le site internet de la commune pour un coût de 2 184 € TTC. Un nouveau logo est également en cours de réalisation par l'entreprise Breizh Tandem pour un coût de 2 970 €.

Le fonds de transformation numérique des territoires subventionne la totalité de cette opération.

Les moments forts de l'année 2021 en images



Les élus viennent à vous, des temps d'échange entre les Plumetais et les élus

Les ateliers récréatifs



Mission argent de poche

Repas CCAS octobre 2021



Forum des associations du 28 août



Mairie illuminée en rose à l'occasion du mois Octobre Rose



Visite du Père-Noël à la cantine



Travaux lotissement des Lavandières



Marché de Noël organisé par la commune



Visite à Mme PHILIPPE doyenne de Plumieux



Distribution gratuite de fleurs issues des jardinières communales aux Plumetais



Semaine du goût à la cantine avec l'école Sainte-Anne

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget primitif d'une commune est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre, à savoir **953 696.66 € en section de fonctionnement** et **555 192.84 € en section d'investissement**.

Les taux d'imposition, stables depuis plusieurs décennies, ont été revalorisés en 2021 (13 voix POUR et 2 CONTRE) :

Taxe foncière sur le bâti	42.33 % dont 19,53 % correspondant au taux départemental
Taxe foncière non bâtie	68.64 %

Le compte administratif 2020 (excédent de fonctionnement de 241 191.59 € + excédent d'investissement de 12 900.20 € soit **un excédent global de 254 091.72 €**). Le Budget Primitif a été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

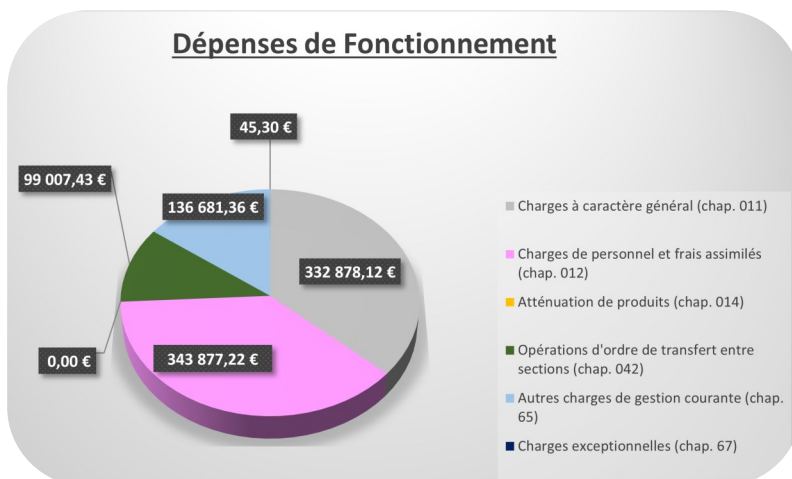
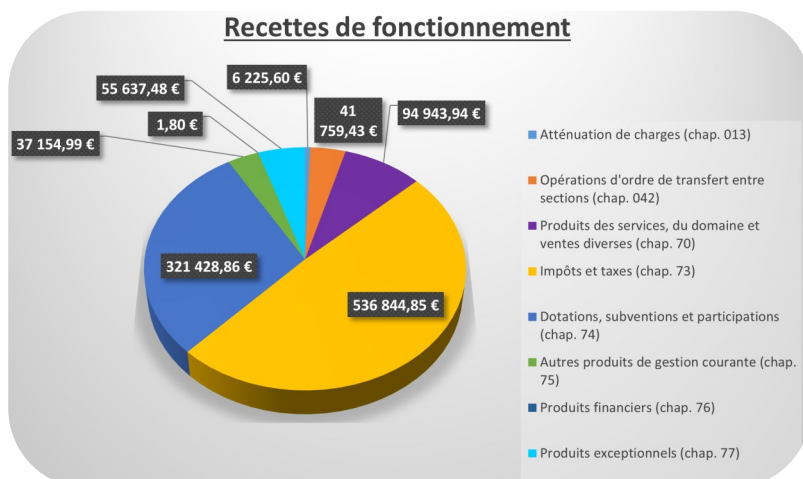
ÉTAT DÉTAILLÉ DU BUDGET PRINCIPAL AU 17/12/2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couverts par des recettes régulières et permanentes.

RECETTES

Les impôts locaux (46 % des recettes de fonctionnement), les dotations et participations de l'Etat (31 %) sont les recettes principales de fonctionnement de la commune.



DÉPENSES

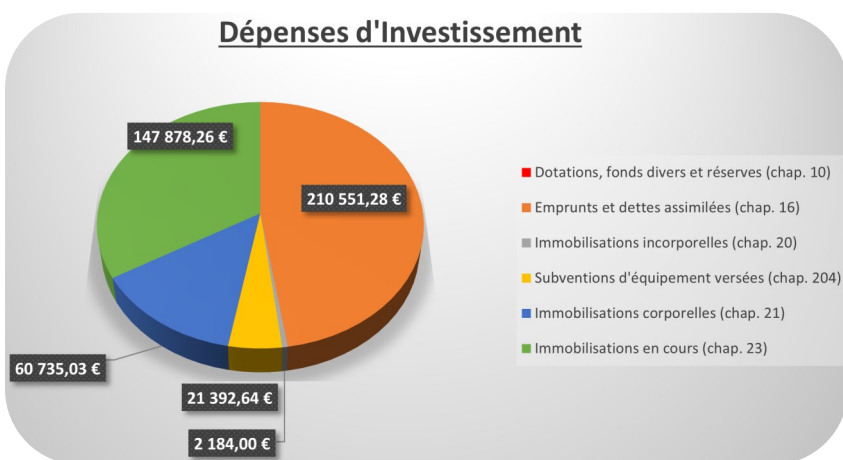
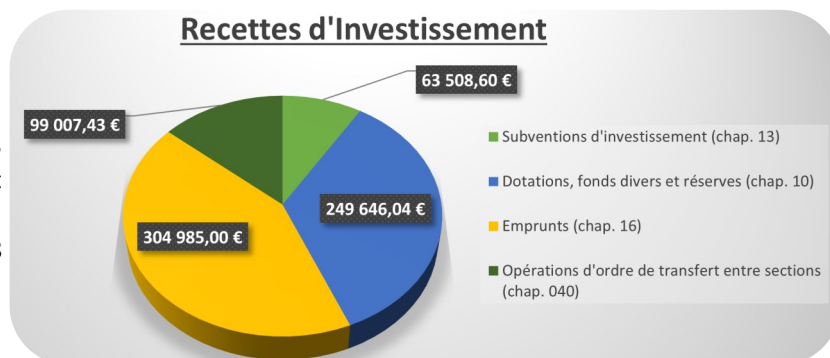
Les postes principaux de dépenses restent pour la commune les charges de personnel (44 % des dépenses de fonctionnement), les charges à caractère général (eau, électricité, entretien courant des bâtiments, des véhicules et de la voirie, etc. pour 31 %), et les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, service d'incendie, participation au coût de fonctionnement des écoles maternelles et primaires, subventions aux associations, etc. pour 18%).

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la Commune.

RECETTES

Les recettes d'investissement sont apportées par la recours à l'emprunt (59 %) et par l'Etat (Fonds de compensation de la TVA, Dotation Globale d'Equipement, subventions... pour 28 %).



DÉPENSES

Les dépenses principales de la section d'investissement en 2020 correspondent au reversement de l'excédent du budget assainissement (chapitre 10, soit 62 % des dépenses d'investissement) et le remboursement anticipé d'un prêt (chapitre 16 (31 %)). En raison du contexte particulier de cette année, peu de travaux ont été engagés. C'est pourquoi les travaux d'investissement ne représentent que 3 % (31 883.40 €).

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU 17.12.2021 (MONTANTS TTC)

Chapitre 20—Immobilisation incorporelles

Création site internet - acompte	B.S.C. CONCEPT	1092 €
----------------------------------	----------------	--------

Chapitre 204—Subventions d'équipement versées

Rénovation des lanternes boules phase 1 - place 19 mars 1962	SDE 22	3717.64 €
--	--------	-----------

Chapitre 21—Immobilisations corporelles

Réno Acquisition d'un serveur et d'un parc informatique	SAS ILIANE	36 784.80 €
Équipement informatique - plan de relance numérique au profit de l'école privée <i>Subvention de 30% obtenue pour la transformation numérique des écoles.</i>	SARL SOCIETE BRIOCHINE DE SERVICE INFORMATIQUE	7593.19 €
Tableau numérique	SAS ILIANE	3156 €
Panneaux de signalisation	SAS LACROIX CITY	1510.13 €
Vitrine Pont Favrol	Entreprise SEDI	874.80 €
Multifonction imprimante couleur pour bibliothèque	SAS ILIANE	648 €
Taille-haie ECHO hcr 165ES	Société Garage EURL URVOY	559.57 €
Marteau burineur MH 5-XES	SA WÜRTH	516.34 €
Enrichissement du fonds de la bibliothèque	SAS LECLERC LOUDÉAC	469.29 €

Chapitre 23—Immobilisations en cours

Lotissement des Lavandières : viabilisation définitive, maîtrise d'œuvre, frais de géomètre <i>Subvention de 30% obtenue par le plan de relance n°1 du département.</i>	SA COLAS CENTRE OUEST, Société NICOLAS ASSOCIES	95 874.78 €
Programme voirie 2020 - Lotissement Rue Beaubois	EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE CENTRE OUEST	18 480.6 €
Signalisation horizontale dans le bourg	SARL MARQUAGE BARDAGE SIGNALISATION	2 624.17 €
Travaux logement 1C - 4 Rue de l'Argoat	ETIENNE DANIEL, SL COUVERTURE, SARL CHARPENTIER	2 422.31 €

ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE AU 17/12/2021

Organisme prêteur	Désignation	Date d'obtention	Capital emprunté	Capital restant dû	Date de fin	TEG en %
SA CMB PLÉMET	Achat d'un tracteur et travaux d'aménagement de l'atelier technique rue de la Vallée	18/08/2016	50 000.00 €	14 285.80 €	31/07/2023	0.47
SARL CREDIT AGRICOLE	Réaménagement du bourg	15/01/2020	219 700.00 €	217 600.00 €	01/12/2039	0.92
Etablissement Arkea banque	Réaménagement de prêts	22/01/2021	206 114.72 €	206 114.72 €	30/06/2041	0.60



Réception des travaux au lotissement des Lavandières



Changement de panneaux de signalisation

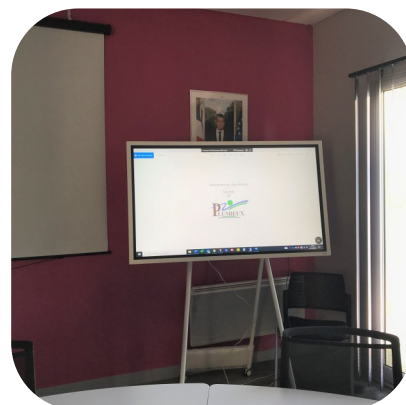


Tableau numérique

Tarifs communaux 2022

Salle Polyvalente				
Caution 700 € (l'état encaissable lorsque des lieux de sortie mentionne un état de propreté jugé anormal et irrégulier – délibération n°2019-19 du 21/03/2019)				
La location de la vaisselle est comprise dans le tarif.				
	Du 15/04 au 15/10		du 16/10 au 14/04	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Mariage 1 repas + bal	220.00 €	300.00 €	250.00 €	330.00 €
Mariage 2 repas + bal	280.00 €	360.00 €	310.00 €	390.00 €
Repas associations (la 1 ^{ère} location de l'année pour les associations de la commune étant gratuite)	85.00 €	110.00 €	110.00 €	145.00 €
Repas AG Entreprises	165.00 €		190.00 €	
1 repas familial	148.00 €	185.00 €	175.00 €	215.00 €
Banquet midi et soir (1 journée)	185.00 €	225.00 €	210.00 €	255.00 €
Banquet sur 2 jours (samedi soir et dimanche midi)	222.00 €	278.50 €	262.50 €	322.50 €
Banquet 3 repas	277.50 €	337.50 €	315.00 €	382.50 €
Manifestation sans repas	55.00 €	75.00 €	85.00 €	110.00 €
Utilisation de la cuisine seulement	100.00 €	140.00 €	100.00 €	140.00 €
Réveillon			380.00 €	450.00 €
Café d'obsèques	Gratuit	/	Gratuit	/
Séance « Pilâtes »	2.5 € / heure			
Relavage de la vaisselle	50.00 €			
Pénalité pour ménage supplémentaire de la salle par un agent technique	50.00 €			
Perte ou dégradation du matériel de nettoyage	50.00 €			
Vidéoprojecteur (de la salle des fêtes)				
Caution 500 €				
Vidéoprojecteur avec écran mural	30.00 €			
Tarif vaisselle en cas de casse				
Plat Ovalé - Rond - Légumier	13.00 €		Verre	1.90 €
Grand plat de cuisson	85.00 €		Tasse	1.90 €
Écumoire	16.00 €		Assiette	2.90 €
Cuillère à café	1.60 €		Couteau	2.00 €
Fourchette, cuillère à soupe	3.30 €		Louche	23.00 €
Autres petites salles (sous-sol, réunion omnisports)				
Caution 150 €				
Apéritif - buvette	45.00 €			
1 repas servi uniquement - sans musique	70.00 €			
2 repas servis uniquement - sans musique	90.00 €			
Chapiteaux, tables et chaises				
Caution 300 € pour un chapiteau				
Les chapiteaux, les tables et les chaises ne pourront être loués que par des habitants, associations ou entreprises de la commune pour une utilisation EXCLUSIVE sur le territoire de Plumieux . Toute location par des personnes extérieures à la commune ou pour une utilisation hors commune sera donc impossible.				
Les chapiteaux, tables et chaises seront à récupérer par les locataires sur les heures ouvrées de la mairie.				
1 chapiteau	60 €			
1 table + 10 chaises	6 €			
Pénalité pour le nettoyage et séchage des chapiteaux (cf. délibération n°2019-27)	100 €			
Podium				
Le podium ne pourra être loué que par des habitants, associations ou entreprises de la commune pour une utilisation EXCLUSIVE sur le territoire de Plumieux . Toute location par des personnes extérieures à la commune ou pour une utilisation hors commune sera donc impossible.				
Il sera à récupérer par les locataires sur les heures ouvrées de la mairie.				
Podium d'une surface de 23 m² (16 dalles de 1.2m x 1.2m)	50 € le week-end (pose et dépose à la charge du locataire)			

Tarifs communaux 2022

Cimetière			
		3m²	5m² pour les concessions situées dans les sections A à D
Concession	15 ans	135.00 €	225.00 €
	30 ans	195.00 €	325.00 €
Columbarium Ca et Cb	5 ans	114.00 €	
	10 ans	228.00 €	
	15 ans	340.00 €	
Columbarium Cc et Cd 2 urnes / emplacement	5 ans	144.00 €	
	10 ans	258.00 €	
	15 ans	370.00 €	
Cavurne 4 urnes / emplacement (plaque fournie lors du 1 ^{er} achat)	5 ans	144.00 €	
	10 ans	258.00 €	
	15 ans	370.00 €	
Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec fourniture d'une		50 €	
Occupation du caveau provisoire > 3 mois – art. 69 du règlement		30 € / mois	
Taxe d'inhumation		gratuit	
Photocopies			
		Particulier	Association
A4 noir		0.30 €	0.15 €
A4 noir recto/verso		0.50 €	0.20 €
A4 Couleur		0.70 €	0.35 €
A4 couleur recto/verso		0.90 €	0.50 €
A3 Noir		0.50 €	0.20 €
A3 Noir recto/verso		0.70 €	0.30 €
A3 Couleur		0.90 €	0.50 €
A3 couleur recto/verso		1.20 €	0.80 €
Services scolaires			
Garderie périscolaire		1€ /heure + 5€ du ¼ d'heure après 18h45	
Transport scolaire		40€ / trimestre (en septembre, janvier et avril)	
Restauration scolaire (délibération 2021-32 du 10/05/2021)		Enfant (tarification en fonction du Quotient Familial)	
		T1 : QF < 551	0.99 €
		T2 : 552 < QF > 999	2.80 €
		T3 : QF > 1000	3.02 €
		Adulte : 5,00€	
Ateliers récréatifs			
de MS à CP		3 € / séance	+ 1 € / séance pour les enfants domiciliés hors de Plumieux
de CE1 à la 6 ^{ème}		5 € / séance	
Sortie		+ 1 € supplémentaire / sortie	
Droit de stationnement			
Parking communal		gratuit	
Occupation du domaine public à des fins commerciales (métiers de bouche)			
Parking communal		gratuit	
Travaux d'office			
Chez des privés		50 € l'heure	
Travaux tractopelle pour une autre commune			
Heure d'intervention avec chauffeur		65.00 €	intervention sur une autre commune que Plumieux
Vente de bois du domaine public			
Dimension		Prix / stère	
4 ou 5 mètres		35.00 €	
3 mètres		9.00 €	
< 3 mètres		5.00 €	

Tarifs communaux 2022

Refacturation de travaux de busage	
<i>(délibération 2020-37 du 17/09/2020 : Dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie, obligation est faite aux propriétaires fonciers de poser des buses de 6 mètres linéaires minimum avec un diamètre minimal de 300 mm).</i>	
Buse de ϕ 300	12 € le mètre linéaire <i>Ce prix s'entend pour un terrain relativement meuble nécessitant seulement l'intervention de la pelleteuse</i>
	Dans un terrain rocheux une plus-value de 45 € de l'heure sera facturée en fonction du temps réel passé par l'engin nécessaire.
Prestations de voirie	
<i>(délibération 2021-04 du 21/01/2021)</i>	
Empierrement	30 € le godet avec un maximum de 3 godets par demandeur / an
Fourniture et Pose d'un regard avec grille	100 €

INFORMATIONS UTILES

CAPACITÉ D'ACCUEIL DES SALLES

- Salle des fêtes : 297 personnes assises
- Sous-sol mairie : Environ 50 personnes

ÉTAT DES LIEUX SALLE DES FÊTES

- État des lieux d'entrée : vendredi après-midi
- État des lieux de sortie : lundi matin



Vue aérienne de la salle
des fêtes

LOCATION TABLES, CHAISES ET CHAPITEAUX

Il n'est pas possible de louer uniquement les tables ou les chaises.

La commune dispose de 2 chapiteaux. Ils mesurent chacun 5x12 mètres, leur capacité d'accueil de 70 à 80 personnes.

Pour retirer et retourner le matériel loué :

- Le vendredi lors des heures d'ouverture de la mairie pour les retirer.
- Le lundi lors des heures d'ouverture de la mairie pour les retourner.
- Au local tables et chaises à côté de la salle des fêtes.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.



Salle omnisports



Salle des fêtes

DÉCLARATION PRÉALABLE

CIAS LOUDEAC COMMUNAUTE 1 rue du Prieuré	Peinture des menuiseries extérieures
FLÉHO Yannick 23 Quillien - La Pointe	Création d'un clôture
GUILLEMIN Hervé et Christine 34 rue de l'Argoat	Pose de clôtures
BOSCHET Jean-Christophe 10 rue du Porhoët - Le Taillis	Pose d'un carport
DEGALET Mickaël 59 Péhart	Rénovation de toiture et suppression de lucarnes. Pose d'ouvertures et rénovation de mur
MAUMUSSON Christian 3 Impasse des Ajoncs	Changement de la porte d'entrée
PICHARD Anthony 2B rue du Porhoët - Le Taillis	Pose d'une isolation extérieure
MICARD Pascal 70 rue de l'Argoat	Création d'un abri de jardin
ARVAULT Nathalie 46 La Ville Radio	Création d'un toit de terrasse adossé
MEGALIS BRETAGNE 13/ 16 Le Pont Favrol	Création et changement d'ouvertures
DUFRANE Paul 55 Péhart	Implantation de boîtiers pour la fibre optique
BONNENFANT Jean-Luc 68 rue de l'Argoat	Changement d'ouvertures
EDY Jean-Philippe 4 Treffainguy	Pose d'un store banne
COLLET Serge 4 Treffainguy	Pose d'une clôture
	Réfection de toiture et pose d'une ouverture

ORDUREAU Loïc 13 Quillien	Création d'un auvent
TEXIER Émile 34 Bodeléno	Rénovation et extension d'une maison d'habitation
BALUSSON Olivier 6 La Ville Jehan	Création d'une aire de stationnement, coupe et abattage d'arbres
LOUESDON Gérard 29 Péhart	Modification de clôture
GREENWOOD Gordon 3 Grand Rue	Création d'une ouverture
LE MASSON Anthony 15 Hameau des Lavandières	Création d'un abri de jardin et prolongement d'une
GUILLARD René et Chantale 14 rue du Prieuré	Transformation d'un magasin en habitation
BIMA Edouard 22 rue Beaubois	Changement d'ouvertures
ROUTLEY David 18 Angelard	Pose d'une clôture
FOUQUET Annick 8 rue du Moulin de Geffray	Peinture du chalet
RAGONNET Fabien 20 Angelard	Réfection de toiture et pose d'ouvertures
POUGHON Thierry 3 rue de l'Argoat	Changement de destination, et modification d'ouvertures
NOBLET Yves 5 rue Beaubois	Peinture de la clôture et des volets
AYRES John 5 La Gléhias	Abaissement d'un mur de torchis

PERMIS DE CONSTRUIRE

JEHANNO Yannick 57 Saint Leau	Création d'un garage métallique
CUMA LOG'AVENIR M. QUINIO Tristan 6 La Ville Louët	Agrandissement d'un hangar agricole et création d'un mur
LE BRIS Laurence 2 Hameau des Lavandières	Construction d'une maison d'habitation
GAEC BRIAND SAINT LEAU M. BRIAND Benoît Bellevue	Construction d'une fosse de stockage pour lisier de bovin

ALLO Jérémy 6 Lotissement du Moulin	Construction d'une maison d'habitation
MOISAN Benoît CHAPRON Élodie	Construction d'une maison d'habitation et d'un carport
BOSCHET Jean-Christophe 10 rue du Porhoët Le Taillis	Création d'un hangar
EURL URVOY URVOY Guillaume	Extension d'un bâtiment artisanal avec carport, et modification de l'existant

Cette année, la commune compte **13 naissances**.

Ci-dessous, vous trouverez uniquement celles dont l'autorisation de publication a été donnée par les parents des nouveau-nés.

NAISSANCES

19 janvier	Mia ROUMAGERE , 24 Bodeléno
26 février	Heven DURANDEAU , 59 Péhart
31 mai	Maëlle BAUDE MAUDUIT , 1 rue des Landiers
16 juin	Mila BEUREL MARTINS , 15 Villeneuve sur Coteau
03 août	Olympe ANGER , 9 Saint Leau
09 septembre	Ethann AUBERT , 17 Villeneuve sur Coteau
05 octobre	Noé MEILLEUR , 10 Lotissement du Moulin
06 octobre	Adrien LATOUCHE , 1 Lotissement du Moulin
08 décembre	Darius TOLICA , 1 rue de la Vallée



Félicitations

MARIAGES

Cette année, nous avons eu le plaisir de célébrer **8 mariages**.

Ci-dessous, vous trouverez uniquement ceux dont l'autorisation de publication a été donnée par les époux.

27 février	RENARD Michel et VAXELAIRE Anne , 15 Tresnel
15 mai	LEVEAU Steven et GEFFRELOT Séraphine , 23 rue du Porhoët
28 août	ORIZET Baptiste et JOHNSTON Lauren , 40 La Hêche



DÉCÈS *(renseignements issus des avis de transcription)*

27 décembre 2020	Anne MIGNOT veuve GUILLAUME , 26 La Ville au Cerne
27 décembre 2020	Marie-Thérèse JOSSÉ veuve PICHARD , 2 Résidence du Poirier
08 février 2021	Simone SORIN veuve COLLET , 3 Résidence du Poirier
10 février 2021	Jean PORCHERET , 42 rue de l'Argoat
25 avril 2021	Robert JAGOREL , 12 Saint Leau
02 mai 2021	Georgette ROUAUX épouse LE COR , 2 Treffainguy
12 mai 2021	Robert PICHARD , 63 rue de l'Argoat
12 mai 2021	Gisèle CHANVRIL veuve GANNE , 24 rue de l'Argoat
25 octobre	Marcelle JÉGOUIC veuve THÉTIOT , 37 rue de l'Argoat



ÉTOILE SUD ARMOR PORHOËT GÉNÉRAL

RELANCER L'ELAN

L'année dernière à la même époque, nous évoquions la pandémie de 2020 et l'espoir des associations d'un retour à la normale pour 2021.

Le bilan de l'ESAP est à l'image de ce qui se passe autour de nous sur le territoire, à savoir la difficulté de remobiliser ses adhérents. La section gym n'est pas repartie faute de pratiquant(e) et la danse moderne et la zumba ont subi le choix post covid de leur animatrices de suivre une autre voie d'enseignement. Le football a enregistré 2 équipes seniors au lieu de 3 habituelles, au contraire des jeunes qui sont plus nombreux. Le basket et le volley font eux le plein, succès olympique oblige, ainsi que le badminton qui a bien recruté.

Des disparités qui ne nous font pas oublier notre but premier qui est de donner la possibilité à tous de pratiquer un sport sur le territoire et d'animer ainsi nos communes.

Bonne année 2022 à tous.

Le Bureau de l'ESAP GÉNÉRALE

ESAP BASKET

Pour cette nouvelle saison, la section Basket de l'Etoile Sud Armor Porhoët à une quarantaine de licenciés à son actif.

Trois équipes sont engagées en championnat et une session loisir à lieu

- Une équipe U11 mixte coachée par Charline GEFFRELOT,
- Une équipe U15 féminine coachée par Sophie BRAJEUL,
- Une équipe Séniors féminine.

Les entrainements ont lieu à la salle omnisport de Plumieux et sont toujours dispensés par Emilie VAGUET.

- Le mardi pour les loisirs et U11 de 17h à 18h,
- Le mercredi pour les U15 F de 17h15 à 18h45,
- Le vendredi pour les séniors de 19h30 à 21h.

L'ESAP BASKET organisera son fameux « Poulet Basket » à la mi saison, la date sera diffusée prochainement.

Si vous souhaitez rejoindre la section basket, n'hésitez pas à nous contacter : esap.basket@gmail.com ; Marie DENIS au 06 38 36 63 41 ; Charline GEFFRELOT au 06 68 20 80 18.

Vive l'ESAP.



ESAP BADMINTON

La section badminton évolue en loisirs et est ouverte à tous ceux qui veulent découvrir ce sport (pass sanitaire obligatoire actuellement). Une quinzaine de joueurs sont inscrits dans la section. Voici la composition du bureau : Président : Mewen JAN - Trésorier : Franck GAUTHIER - Secrétaire : Maël BOULE.

Les séances de badminton se déroulent le mercredi soir à la salle omnisports de Plumieux de 19h15 à 20h45, raquettes et volants fournis par le club. Inscription à partir de 12 ans. Contact pour les renseignements : Mewen 06 63 16 71 61 (inscription pour l'année : 20 €).



ESAP FOOTBALL

Le club est un regroupement de communes comprenant : Plumieux, La Trinité-Porhoët, Coëtlogon, Le Cambout et Saint-Etienne du Gué de L'Isle.

La section comprend un pôle formation et un pôle compétition.

Le pôle formation possède une école de foot qui accueille les enfants de 5 ans à 13 ans. Lieu d'entraînement : Plumieux le mercredi après-midi.

Renseignements : Stéphane MORLEC 06.61.25.87.35.

Ensuite nos jeunes intègrent Le Groupement des Jeunes du Lié (GJL) pour poursuivre leur formation et participer à des championnats dans leurs catégories respectives jusqu'à l'âge de 18 ans.

Lieux d'entraînement :

- Pour les U 15 , le mercredi au Chêne Ossa à Plémet, et le vendredi à Plumieux.
- Pour les U 17 et U18 le mardi et le jeudi au Chêne Ossa à Plémet.

Renseignements : Corentin Aubron 06 72 10 92 34



Le pôle compétition de l'ESAP est composé de deux équipes Seniors. L'équipe A qui évolue en Première division de district et l'équipe B qui joue en troisième division de district.

Lieu d'entraînement : Plumieux

Les matchs de championnat ont lieu à Plumieux et à La Trinité-Porhoët . Ceux de coupe ont lieu à Plumieux, Le Cambout et Coëtlogon.

Renseignements : Georges Debuchy 06 21 22 97 50

Calendrier des animations du club :

20 novembre 2021 : Loto à La Trinité-Porhoët

27 novembre 2021 : Repas à Plumieux

12 février 2022 : St Valentin à Plumieux

19 février 2022 : Loto à La Trinité-Porhoët

Courant avril : opération pizzas à emporter

02 et 03 juillet : Tournoi U 12

Fin juillet : Tournoi de pétanque

Membres du Bureau :

Président : Georges Debuchy

Vice-président : Jean-Loup Rocaboy

Secrétaires : Benoît Moisan et Emmanuel Killian

Trésorier : Stéphane Morlec et Arnaud Le Fur.

Merci aux responsables des communes sans qui nous ne pourrions exister, à nos supporters, à nos sponsors et à tous les bénévoles qui font vivre notre section.



ESAP GYM

Cette année a été particulièrement marquée pour la section gym de l'ESAP. Premièrement, la crise sanitaire a empêché les séances de gym et de step du mardi soir. La zumba a pu, quant à elle, avoir lieu en visio grâce à la détermination de Christelle et les cours ont pu reprendre en présentiel en fin de saison.

La nouveauté de la rentrée 2020, à savoir la danse moderne n'aura pas eu le succès attendu car le COVID-19 a privé les volontaires de participer aux séances. Malheureusement, il a été décidé de ne pas reconduire cette activité en septembre 2021.

Cette année la section est en pause. Effectivement, après la décision du bureau de ne pas reprendre la pratique de la danse moderne, Christelle, la coach de zumba n'a pas souhaité continuer les séances à Plumieux en raison des mesures sanitaires. La gym et le step du mardi soir ont eu lieu en début de saison mais malheureusement, les cours ont été suspendus par manque de participantes.

Si vous êtes motivées pour reprendre l'une de ses activités, n'hésitez pas à contacter la Présidente au 06.62.69.37.22

SUD' CAP LOISIRS

L'association propose depuis 9 ans déjà des activités sportives à l'année et/ou pendant les vacances scolaires aux enfants habitant notre territoire de Plumieux, Le Cambout, St Etienne du Gué de l'Isle, Coëtlogon et La Chèze. Les dispositifs Cap Sport et Caps Sport Vacances existent depuis plus de 30 ans sur notre département et ont pour objectif de faire découvrir différents sports aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Ces dispositifs sont subventionnés par le Conseil Départemental ainsi que par les communes en grande partie et de ce fait sont très accessibles pour les familles.

Le dispositif Cap Sport à l'année a pour vocation :

- d'offrir aux jeunes une pratique sportive hebdomadaire, équilibrée et adaptée,
- d'être complémentaire de l'éducation physique de l'école,
- de développer les capacités physiques et motrices nécessaires à son épanouissement et à sa socialisation.



Le dispositif Cap Sport Vacances (vacances d'automne, d'hiver et de printemps) a pour vocation :

- participer à des mini stages sportifs adaptés à l'âge des enfants,
- permettre la rencontre avec d'autres enfants des mêmes âges,
- proposer des activités dans un climat de sécurité physique et affective,
- permettre aux enfants d'appréhender et de prendre conscience des impératifs de la vie collective,
- créer un dynamisme au sein de nos communes.

Infos pratiques : toutes les activités proposées sont encadrées par les éducateurs sportifs professionnels de l'Association CIDERAL Sport Encadrement. Les inscriptions se font en mairie de PLUMIEUX environ 15 jours avant chaque période de début d'activité. Le programme des activités est distribué dans les écoles.

Inscris Cap Sport 2021/2022 : 37 enfants sur trois groupes différents

Cap Sport Vacances automne 2021 : 45 enfants inscrits sur une semaine de stage, 33 ados.

Interlocutrice: Mme Boschet Carine, présidente de l'association, 06 67 68 59 53 ou carineoreal@yahoo.fr.



LA CORN'AMUSE

Après une année « COVID 19 », la corn'amuse remonte sur les planches. Elle vous proposera une pièce de Bruno DRUART « Ma belle-mère, mon ex et moi », comédie d'1h30.

Synopsis : « Parce que sa fille a fait la bêtise de sa vie en plaquant le séduisant Julien, Solange débarque chez son gendre pour essayer de recoller les morceaux. Mais l'homme a su rebondir : il est devenu un célèbre animateur télé. Sacrée soirée avec un face-à-face homérique et règlements de compte à la clef ».

La troupe est composée de David Boulé, Stéphanie Brajeul-Le Bris, Erwan Guégan et Marine Morel.

Les dates des représentations sont à venir. Nous vous les communiquerons prochainement par affichage et via la page Facebook de la mairie.

Le pass sanitaire sera exigé et le port du masque, sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales.



PLUMIEUX QU'AILLEURS

Nous voulons commencer par vous remercier d'avoir été nombreux au feu d'artifice de cette année. Ce fût une belle fête et nous souhaitons faire de même pour l'année prochaine.

Pour cette nouvelle année 2022, un nouveau bureau prend place au sein du foyer des jeunes de Plumieux :

Co-présidents : Mathieu Le Metayer et Mathis Videloup

Trésorière : Mathilde Duros

Trésorier adjoint : Mewen Jan

Secrétaire : Eva Boschet

Secrétaire adjointe : Célia Le Fur

Concernant les dates à venir, une chasse à l'œuf sera organisée le dimanche 24 avril 2022 ainsi qu'un feu d'artifice le mercredi 13 juillet 2022. Par ailleurs, une vente de galette des rois sera planifiée. Enfin, grande nouveauté de cette année, nous lancerons une fête de la musique le 25 juin 2022.

Nous avons hâte de commencer une nouvelle année, avec des manifestations nous permettant de repartir sur de bonnes bases. Cette année, notre famille s'agrandit : une quinzaine de jeunes intègrent l'association. C'est avec joie que le foyer des jeunes continuera d'organiser des événements, afin de faire vivre notre belle commune. Nous sommes pressés de vous revoir et de passer d'agréables moments à vos côtés. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !



LA PLUM'AU VENT



Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en octobre dernier, l'association regroupait 129 adhérents. Le président a tenu à saluer la mobilisation de la population lors des différentes enquêtes publiques et le soutien de la municipalité de Plumieux.

Suite à la visite à Plumieux fin 2020, M. le Préfet des Côtes-d'Armor, et malgré tous les avis défavorables de la population, de la municipalité et du commissaire enquêteur, a paraphé un permis de construire de deux éoliennes sur le site Péhart. À noter cependant qu'à l'origine ce projet portait sur 7 éoliennes puis 4 pour finalement arriver à deux autorisées.

Pour le projet de Quillien, situé à proximité de la forêt de Lanouée et donc des 17 éoliennes en cours de construction, il n'y a aucune évolution dans un sens ou dans l'autre à ce jour.

Composition du conseil d'administration de l'association :

Jean Pierre Clément, Fernand Le Roy, Delfine Rouault, Marie Le Gall, Bernard Le Gall, Jean Marc Morel,

Bruno Laubé, Christian Quinio, Jacques Cordon, Gareth Freeman, Paul Launay, Sylvie Laubé, Marie Annick Louesdon, Pierre Rouault, Serge Le Moulec, Nicolas Le Ny Clarke, Bernard Jouet, Dominique Leclercq.



Composition du bureau :

Président: Jean Pierre Clément, vice-président : Fernand Le Roy, vice-présidente : Delfine Rouault, trésorière : Marie Le Gall, secrétaire : Bernard Le Gall.

La Plum'au Vent reste mobilisée et il est possible de soutenir ses actions en devenant adhérent pour 2022 (5€ par personne), soit en adressant un chèque à « La Plum'au Vent, 58 le Breil Sablé 22210 Plumieux » soit en contactant un des membres du CA, soit par email à « laplumauvent@gmail.com ».

Sur le site de l'association « www.laplumauvent.com » vous trouverez toutes les informations sur les problèmes liés à l'éolien. La Plum'au Vent s'évertue pour sa part à stopper l'encerclement de la commune de Plumieux.

LA FNACA ET LE MONDE COMBATTANTS

« Le respect de l'histoire pour construire la paix »

Malgré la crise sanitaire et les gestes barrières nous avons pu nous rassembler le jeudi 11 novembre pour célébrer le 103ème anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale et rendre hommage à ces milliers de combattants qui sont inscrits sur les monuments aux morts de nos villes et villages.

Cette cérémonie du souvenir c'est déroulée sous le signe du recueillement et de la Paix, avec la participation de la municipalité, des porte-drapeaux, des combattants, les veuves d'anciens d'Algérie, les enfants accompagnés par leurs parents et de leurs professeurs et des personnes de la population.

Au monument aux morts, une gerbe a été déposée, une minute de silence a été observée. Elle a été suivie du message du Ministre des Anciens Combattants lu par Monsieur Le Maire. Lucie Launay a lu le message de l'UFAC édité par le bureau national de la FNACA, à la mémoire de nos « ancêtres victimes de l'hécatombe de 14/18 ». Nous avons ensuite chanté la Marseillaise. Un vin d'honneur a clôturé cette journée.



L'assemblée générale du comité s'est tenue le jeudi 25 novembre à la salle de réunion de la salle omnisports avec la présence des adhérents. On s'organise pour faire face aux difficultés de la pandémie, sachant que si le nombre d'adhérents se réduit, ceux qui restent fidèlement sont souvent atteints par la maladie ou diminuent physiquement.

La séance a débuté par une pensée particulière pour nos camarades qui viennent de nous quitter Jean PORCHERET, Robert PICHARD et Gisèle GANNE, adhérente. Merci pour votre fidélité à notre fédération. Au cours de la réunion, plusieurs sujets ont été abordés et certains sont encore d'actualité.

Le voyage dans les Alpes de Haute Provence a eu lieu du 3 au 11 septembre, 47 personnes y ont participé.

Le rassemblement cantonal de la FNACA est prévu le samedi 19 mars 2022 à Saint-Barnabé, si la situation sanitaire nous le permet.

Hubert GERMAIN est décédé le 12 octobre à l'âge de 101 ans, notre fédération a su rappeler son engagement dans les Forces Françaises libres au début de la seconde Guerre Mondiale, un beau geste de courage et de volonté.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et Meilleurs vœux pour 2022.

COMITÉ DES FÊTES

En 2021, le comité des fêtes de Plumieux n'a pas organisé ses animations habituelles, cependant l'association s'est adaptée pour organiser des événements différents. En effet, le **dimanche 25 juillet** dernier une **rando pédestre et une rando VTT** ont permis de rassembler environ 150 randonneurs. Les inscriptions et les retours étaient au « Ponceret » en plein air sur des espaces séparés.

Par ailleurs le **samedi 30 octobre**, **La Fête De La Pomme et Du Blé Noir** sur le site de Launay a rassemblé plus de 300 personnes dans un esprit de convivialité. Une balade pour le téléthon avec près de 60 marcheurs, expositions sur les fruits d'automne, photos de forêt, ... et le groupe « les gus de ville » ont animé l'après-midi en parallèle de la pilerie et des battages du blé noir.

Cependant, des bénévoles du Comité des Fêtes se sont retrouvés à plusieurs reprises pour réaliser des travaux de modernisation de « stands » qui seront utilisés lors des prochaines fêtes des battages et des vieux métiers.

Par ailleurs, le comité des fêtes était présent lors du forum des associations du samedi 28 août, ce qui a permis de prendre contact avec des nouveaux habitants de la commune intéressés de participer aux activités de l'association. Le comité des fêtes était présent pour la balade **téléthon** à Le Cambout le samedi 4 décembre dernier.

En 2022, la **11ème JOURNÉE BRETONNE** est programmée pour le **Samedi 28 MAI** sur le site du « Chef du Bosc ». Au programme : Randonnées Pédestres, VTT, repas cuits au four à bois (servis sous hangar), FEST NOZ, ...

L'équipe du Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le **Dimanche 14 AOÛT** pour la Fêtes des Battages et des Vieux Métiers sur le site du « Ponceret ».

Pour toute idée nouvelle permettant d'enrichir le programme de nos fêtes, merci de prendre contact avec les membres de l'association.



Rando Pédestre et VTT du dimanche 25 juillet



Téléthon

Manifestation prévues en 2022 : (programme susceptible d'évoluer selon contexte)

Samedi 28 MAI : FÊTE BRETONNE avec Randonnées VTT et pédestre, ballade en calèche contée chantée. En fin d'après-midi et en soirée repas champêtre cuit au four à bois suivi d'un Fest Noz.

Dimanche 14 AOÛT au Ponceret : **FÊTES DES BATTAGES** et **DES VIEUX MÉTIERS**. Les animations habituelles seront reconduites et plusieurs nouveautés en perspectives, ... Grillades le midi et le ragoût traditionnel au chaudron ainsi que le FEST NOZ en soirée.

Samedi 29 OCTOBRE : Fête de l'automne avec **PILERIE** et **BATTAGE DU BLÉ NOIR**.

NOVEMBRE 2022 : Diffusion d'un film documentaire dans le cadre du mois du film documentaire et en partenariat avec la bibliothèque municipale et le Cac Sud 22 (date à définir).



Pilerie et battage du blé noir



La somme de 776,12 € a été reversée au Téléthon grâce aux différentes manifestations : les randonnées pédestres de Plumieux et du Cambout, les urnes disposées dans les différents commerces et les 1€ des repas à emporter de la boutique. Merci pour les dons.

L'équipe du Comité des Fêtes de PLUMIEUX vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2022.

LES SAINTS PATRONS

Les Saints Patrons (Saint Pierre, Saint Paul et Saint Rémy) ont été fêtés le 27 juin 2021 par une cérémonie à l'église, pas de repas à cause des conditions sanitaires. L'association participe au fleurissement et petits achats pour l'église.

Le rendez-vous est donné pour le pardon des Saints Patrons **le 26 juin 2022**.

Photo des bénévoles prise en 2019.



ÉCOLE SAINT ANNE

Cartes de vœux

Les élèves de l'école sainte Anne ont adressé leurs vœux pour la nouvelle année à tous les aînés de la commune. Les enfants ont été très heureux de recevoir en retour des cartes de bonne année.



Défilé des vélos

Lors de la kermesse en juin, nous avons défilé dans le bourg avec les vélos décorés par Josianne, notre aide maternelle. Le départ avait lieu à côté de l'église. Nous avons rejoint la salle des sports pour réaliser nos danses devant les parents, grands-parents et amis de l'école réunis.



Labellisation Eco-Ecole

Nous avons obtenu le Label Eco-Ecole en récompense de nos actions sur le thème de l'eau. Cette année, nous repartons à la conquête de ce label sur le thème de la santé.



À l'heure des jeux olympiques !

Notre temps fort sportif de rentrée fut sur le thème des jeux olympiques. Nous avons pratiqué des activités autour des anneaux : le but étant de reconstituer le drapeau olympique le plus vite possible.

Un moment fort d'entraide et d'unité !



Semaine du goût

Les élèves ont vécu une semaine du goût exceptionnelle du 11 au 17 octobre 2021. Des bénévoles de la bibliothèque sont venues lire des histoires à la cantine sur le thème de la cuisine du monde, Anne-Marie nous a concocté des menus spéciaux autour des pays du monde. La Boutique a ouvert son laboratoire aux élèves de CM1 et CM2. Ils ont fabriqué de la saucisse qu'ils ont rapportée à la maison ; Manu du Killian's bar a accueilli les élèves de maternelle. Après avoir découpé les légumes et cuit la viande, chacun est reparti avec sa petite barquette. Francis a dévoilé sa recette de pâte à chouquette et de cookie. Chaque enfant a pu déguster ses réalisations culinaires. De nouveaux goûts ont été découverts en classe par la réalisation de recettes.

Un grand merci à tous pour ces bons moments de partage et de générosité.



RPI DE PLÉMET – PLUMIEUX – LA FERRIERE

Après une rentrée chaleureuse, l'école « Les Ferrandiers », école du RPI de Plémet – Plumieux – La Ferrière accueille aujourd'hui 17 élèves de la Tout Petite Section de maternelle jusqu'au CE2. C'est dans une ambiance familiale et studieuse que tout ce petit monde attend avec impatience les fêtes de fin d'année. Les CM sont quant à eux acheminés par la navette à Plémet.

Tout est fait pour que chaque enfant ait le plaisir de venir à l'école, sans appréhension ni boule au ventre mais plutôt avec l'envie d'apprendre et de s'enrichir des autres. En premier lieu l'aménagement de la classe a été une des priorités pour que tous se sentent bien.



Au mois d'octobre, après des semaines de préparation, toute la classe a participé au cross solidaire de l'association ELA contre les Leucodystrophies. Chaque élève avait en tête le slogan de l'association « mets tes baskets et combats la maladie » quand il s'est engagé dans la course dans le parc de la mairie de Plémet. Et Bravo à eux, ils ont tous réussis leur pari ! Le soleil en prime, la matinée s'est terminée par un merveilleux pique-nique.



Pour cette année, de nombreux projets germent ou prennent vie au sein de la classe : participation à la fête de la soupe à La Ferrière, participation au « prix des incorruptibles » grâce aux livres prêtés par la bibliothèque de Plumieux, visite du musée Artcolle, ... et bien d'autres.

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Bienvenue au club à tous les retraités.

Cette année 2021, depuis le 16 septembre, notre club organise ses rencontres habituelles, les 1ers et 3ème jeudis du mois où chacun choisit ses activités préférées : boules, belote, tarot, scrabble, triomino.

Noces d'or :

Daniel et Solange COLLET nous ont offert le verre de l'amitié pour fêter ensemble leurs 50 années de mariage. Félicitations.

Samedi 19 novembre :

Repas festif de fin d'année où nous étions 53 personnes (dont M. Le Maire) réunis autour d'un excellent repas préparé par Manu et ses sympathiques serveuses. Nous avons eu une pensée pour tous nos malades. Denis LANGFORT et Maria RÉBILLON étaient les doyens de l'assemblée. Merci à celles et ceux qui ont mis de l'ambiance tout au long de l'après-midi.



Cours de gymnastique :

18 personnes participent aux cours qui ont lieu tous les mardis à 14h30 à la salle omnisports.

Le 5 octobre :

Le club de Plumieux et le club de la Ferrière. 35 participants sont allés à la découverte de Vannes en petit train. Déjeuner et embarquement sur le bateau pour un grand tour du Golf du Morbihan, la richesse de cette petite mer intérieure de 12 000 hectares.



Dates à retenir :

Jeudi 6 janvier : premier club de l'année.

Jeudi 20 janvier : cotisations et élections, assemblée générale et galettes des rois.

Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Vie Municipale

PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Si vous aussi vous détenez de vieilles photos de Plumieux, scènes de vie prises à Plumieux, coupures de journaux, etc nous vous proposons de les prêter quelques jours pour les numériser à la mairie afin de conserver ces documents de l'histoire de Plumieux.

Prendre contact : Gérard GANNE : 06 66 01 31 65 ; Fernand LEROY : 06 74 45 43 85.



Scène de battage au début du siècle dernier sur la place de l'église aujourd'hui place St Mioc.

De gauche à droite : Jean Darcel et sa femme née Lecoœur, Jean Collet et sa femme née Bayon.

BIBLIOTHÈQUE

De nouvelles têtes à la **Bibliothèque de PLUMIEUX**

bibliothèqueplumieux@gmail.com

Amandine, Aurélie, Benoît, Marie Anne et Valérie ont rejoint Catherine, Jacqueline, Marie-Claude, Marie-Pierre, Martine, Roselyne, Stéphane, Stéphanie et Yolande.



Pendant les dernières vacances :



Un Atelier Land Art



L'actualité

Livres disponibles à la
bibliothèque de Plumieux

Règlement :

bretagnecentrebiblio.fr



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2022

Chaque administré a reçu dans sa boîte aux lettres le calendrier de collecte des déchets ménagers 2022. Attention : le jour de collecte a été modifié. Le ramassage aura lieu **chaque mardi**.



DÉMATÉRIALISATION ET URBANISME

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.

À partir du 1er janvier 2022, les demandes d'urbanisme peuvent être déposées :

- Sous format papier (en plusieurs exemplaires)
- Sous format numérique via le guichet unique mis en place à cet effet.

Vous habitez

Allieux • Caurel • Coëtlogon • Corlay • Gausson • Gomené • Guertidan (Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen) • Grâce-Uzel • Hénonstoir • Ilifaut • La Chèze • La Motte • La Prénessaye • Le Cambout • Le Haut-Corlay • Le Mené (Collinée, Le Gouray, Langourla, Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Jacut-du-Mené et Saint-Gouéno) • Le Quillio • Laurenan • Loudéac • Lascouët-sur-Meu • Merdrignac • Mirillac • Merléac Plémet (La Ferrière et Plémet) • Plouguenast-Langast (Langast et Plouguenast) • Plumieux • Plessulen Saint-Barnabé • Saint-Caradec • Saint-Bienne-du-Gué-de-l'Isle • Saint-Gilles-Vieux-Marché • Saint-Hervé • Saint-Launeuc • Saint-Martin-des-Prés • Saint-Maudan • Saint-Mayeux • Saint-Thélo • Saint-Vran • Trémoré • Trévé • Uzel.

Construction nouvelle, extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, clôture, abri de jardin, piscine...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être commencés.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le guichet unique

<https://bretagnecentre.geosphere.fr/guichet-unique/>

ou sur le site internet :

- de votre commune
- de Loudéac communauté

QUELS DOSSIERS PUIS-JE DÉPOSER ?

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner

DE NOMBREUX AVANTAGES



#simple

je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics



#rapide

je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



#écologique

plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires



Accéder directement au guichet unique



#accessible

le portail est ouvert 24/24 et 7j/7



#pratique

je peux suivre la progression de ma demande en ligne



#sécurisé

mon compte est personnel et confidentiel

Conception : Loudéac communauté - Novembre 2021 - Crédits photos : Shutterstock - Image : Le grand bleu sur la route publique - Imprimé par Impression la Mer

DÉPÔTS SAUVAGES

Il est fréquemment retrouvé sur la commune, des dépôts sauvages de déchets de tous type. Pour rappel, voici les horaires des déchetteries les plus proches :

- La Chèze : lundi de 14h à 17h45 ; jeudi et samedi de 9h à 11h45,
- Plémet : du mardi au samedi de 14h à 17h45,
- Loudéac : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.



ÉLAGAGE

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphones et/ou téléphoniques, ainsi qu'en bordure de toutes les voies de circulation.

En vertu des pouvoirs généraux de police du maire issus du code général des collectivités territoriales, et en application de l'article L 2212-2-2 du même code issu de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, nous vous rappelons que « les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier communal doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont à la charge des propriétaires. »

En conséquence, nous vous demandons de procéder ou faire procéder à l'élagage des branches de vos arbres qui surplombent le domaine public routier communal durant la période hivernale.



DÉBROUSSAILLAGE

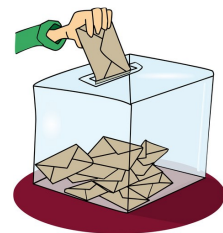


Lorsque des habitations ou installations se trouvent à moins de 200 mètres d'espaces boisés, le code forestier oblige leurs propriétaires à débroussailler 50 mètres autour de ces bâtiments, y compris les fonds voisins même s'ils n'en détiennent pas la propriété.

ÉLECTIONS

En 2022, deux élections auront lieu :

- Les élections présidentielles : les 10 et 24 avril,
- Les élections législatives : les 12 et 19 juin.



Nous vous rappelons que les personnes de 18 ans qui ont effectué leur recensement citoyen à Plumieux sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune.

Les nouveaux Plumetais, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou vous pouvez aussi vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Si vous voulez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de Plumieux vous pouvez consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Calendrier des fêtes 2022

JANVIER

Vendredi 7 Concours de belote du Club du temps libre

FÉVRIER

Vendredi 11 Repas à emporter de l'ESAP Foot

MARS

Samedi 19 Repas de l'École Sainte-Anne

AVRIL

Dimanche 10 Élections présidentielles - 1er tour
Dimanche 24 Chasse aux œufs de Plumieux qu'Ailleurs
Dimanche 24 Élections présidentielles - 2ème tour

MAI

Vendredi 20 Concours de boule du Club du temps libre
Dimanche 22 Concours de boules du Club du temps libre
Samedi 28 Fête bretonne du Comité des Fêtes

JUIN

Dimanche 12 Élections législatives - 1er tour
Dimanche 19 Élections législatives - 2ème tour
Dimanche 19 Kermesse de l'École Sainte-Anne
Samedi 25 Fête de la musique Plumieux qu'Ailleurs
Dimanche 26 Repas des Saints Patrons



JUILLET

Vendredi 1,
Samedi 2,
Dimanche 3

Tournois ESAP

Mercredi 13 Feu d'artifice Plumieux qu'Ailleurs

AOÛT

Dimanche 14 Fête des battages du Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Vendredi 2 Concours de boules du Club du
Temps Libre
Samedi 3 Repas à emporter de la Société de chasse

OCTOBRE

Repas annuel de l'Action Sociale
Samedi 29 Fête du blé noir Pilerie du Comité des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 5 Course des gentlemen
Samedi 12 Repas du Club du Temps Libre
Vendredi 18 Concours de belote du Club du Temps Libre
Samedi 28 Film documentaire du Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

Arbre de Noël de l'École Sainte-Anne
Samedi 17 Tournoi et repas du Futsal Club Trinquamp